

INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME
DU BARREAU DE BORDEAUX
HUMAN RIGHTS INSTITUTE OF THE BAR OF BORDEAUX

Monsieur Michel DUFRANC
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Palais de Justice
EV.

Bordeaux, le 29 juin 2010

Nos réf : 020694 BF/AG
LETTRE OUVERTE COMPTE TENU DE L'URGENCE ET DE LA GRAVITE

Monsieur le Bâtonnier,

Nous nous permettons de vous écrire en raison de la gravité de l'attentat contre la mémoire et contre l'Ordre qui est en train de se perpétrer à Bordeaux.

Compte tenu de la gravité et de l'urgence de la situation, nous nous permettons de vous adresser cette correspondance en la forme d'une lettre ouverte.

Dans le cadre où sa politique de changement systématique des noms des villes et place de la ville, le conseil municipal envisage de débaptiser la rue Sansas à Bordeaux.

Contrairement à ce que croit l'administration municipale, cette rue ne correspond ni à un adjectif, ni à une interjection, mais porte le nom de notre confrère Pierre SANSAS, né à Bordeaux le 13 décembre 1804 et inscrit à notre Barreau à partir de 1835.

Pierre SANSAS a été un républicain exemplaire, membre du conseil municipal en 1846 et adjoint au Maire en 1848.

Il défendit la République par l'organe de son journal « La Tribune de la Gironde ».

Il a été proscrit et déporté par l'Empire.

A l'époque, vos prédécesseurs à la tête du Barreau de Bordeaux se sont honorés en le maintenant au tableau alors qu'il était condamné et proscrit, manifestant un acte exemplaire de résistance à l'injustice.

Aujourd'hui, prononcer sa déchéance, en retirant son nom à une rue du centre de Bordeaux, sans motif et sans autre procès, équivaut à une radiation définitive de la mémoire des bordelais.

A l'heure où l'administration municipale en est venue à déboulonner frénétiquement les plaques de ses propres élus dans le silence général, à retirer à un adjoint au Maire, l'honneur que ses concitoyens lui avaient conféré en estimant que ses mérites justifiaient l'apposition de son nom sur les murs d'une ville, il convient de défendre sa mémoire.

Pierre SANSAS n'a plus de famille vivante et seul l'Ordre des Avocats est le gardien de sa réputation.

Nous vous demandons, Monsieur le Bâtonnier, d'intervenir immédiatement et avec fermeté pour empêcher que se commette l'acte destructeur projeté.

Demain, il sera trop tard.

Si vous ne le faites pas, l'histoire vous en demandera compte.

Veillez croire, Monsieur le Bâtonnier, à nos sentiments confraternellement dévoués.

Bertrand FAVREAU
Président

Philippe FROIN
Vice-Président

Raymond BLET
Secrétaire général